



Conception, réalisation, acheminement et installation d'une œuvre d'art

AU TITRE DU 1% ARTISTIQUE
CAHIER DES CHARGES

Le Patio | Rue Jules Ferry, Val d'Oust 56350 | 2025-2026

Lancement d'un appel à candidatures auprès des artistes pour la commande d'une création d'œuvre qui prendra place au cœur du Patio, pôle culturel et associatif dont la construction débute en 2025 et sera achevée en 2026.

Le présent cahier des charges privilégie un programme ouvert afin que soit laissée à l'artiste la liberté de création. Le travail se tisse en concertation avec l'équipe d'architectes et le paysagiste.

Les formes et pratiques artistiques sont libres : dessin, peinture, sculpture, espace sculpté, mosaïque, gravure, tapisserie, lithographie, photographie, vidéo, création numérique, design, graphisme, espace paysager. L'œuvre est pérenne et adaptée à une exposition en extérieur.

Contextualisation

LA COMMUNE

Situation	p.2
Environnement historique et social	p.3
Environnement culturel et associatif	p.3

LE PROJET DE PÔLE CULTUREL ET ASSOCIATIF

Présentation	p.3
Transfert de la médiathèque	p.5
Publics et fréquentation	p.6

Architecture

LE BÂTIMENT DANS SON ENSEMBLE

Choix architectural	p.7
Le projet urbain	p.8
Le parti architectural et paysager	p.9

LA COUR INTÉRIEURE EN PARTICULIER

Présentation et plan	p.11
Vues de la cour intérieure	p.12

Commande à l'artiste

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Désir d'œuvre	p.14
Nature et emplacement de l'œuvre	p.14
Modalités pratiques	p.15

ORIENTATION

Patio déroutant	p.17
-----------------	------

Contextualisation

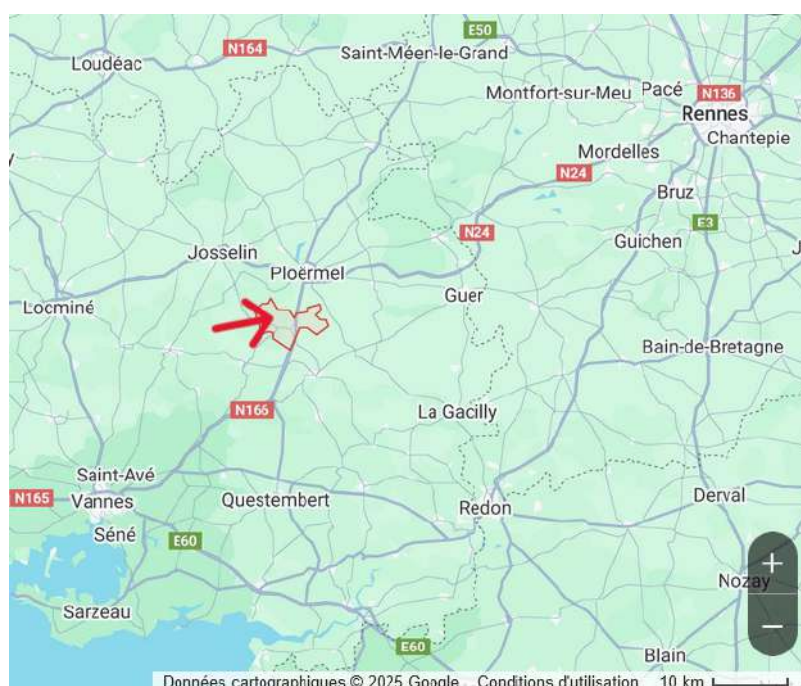
LA COMMUNE

Situation

Située dans le canton morbihannais de Moréac, en Bretagne, Val d'Oust est une commune nouvelle qui regroupe trois communes : La Chapelle Caro, Quily et Le Roc Saint André, depuis le 1^{er} janvier 2016. Comme son nom l'indique, elle est traversée par l'Oust, rivière de 150 kms qui serpente à travers trois départements : Ille-et-Vilaine, Morbihan et Côtes-d'Armor. La commune compte sept monuments protégés au titre des monuments historiques et un monument inscrit à l'inventaire général du patrimoine culturel.

Commune de 31,81 km², Val d'Oust est un carrefour géographique de petites communes, une zone de chalandise de 5 à 7000 personnes. Sa position sur l'axe de passage Vannes/Rennes aux confins de deux intercommunalités, Ploërmel communauté et Oust à Brocéliande Communauté, est un point d'attraction fort. Son bassin d'emplois est aujourd'hui important : entre 600 et 1000 emplois.

Val d'Oust compte trois écoles, une crèche, deux maisons d'accueil pour personnes âgées, un ESAT (Établissement et Service d'Aide par le Travail) et une maison d'accueil spécialisée. Depuis sa création en 2018, les habitants de Val d'Oust bénéficient du réseau de transport RIV constitué de neuf lignes qui sillonnent les communes de Ploërmel Communauté.



Environnement historique et social

Val d'Oust compte 2782 habitants en 2020 selon l'INSEE, et ce chiffre est, depuis, en forte augmentation. Le taux de chômage est assez important et les diplômes les plus obtenus en 2020 sont de niveau CAP, BEP. Ces derniers indicateurs montrent l'importance du projet de ce mandat municipal : développer une proposition culturelle et un accès à la culture pour tous.

Environnement culturel et associatif

Val d'Oust compte 68 associations et la mairie organise de nombreux événements tout au long de l'année : randonnées en VTT, course cycliste, marché artisanal, cinéma en plein air, cabaret spectacle, repas (moules frites, repas du foot, « les boudins de tante Thurine »), carnaval, vide grenier, tournoi de palets, kermesse, « Dimanche au canal », loto, journées du patrimoine, fête de la soupe, chantiers participatifs, arbres de Noël.

La médiathèque municipale construit une programmation culturelle riche et diversifiée pour l'ensemble des publics. Depuis le 03 octobre 2023, elle fait partie du réseau intercommunal de lecture publique « Les mots sur l'eau », aux côtés des communes de Montertelot et Saint-Servant-sur-Oust.



Les élus de ces trois communes ont pensé ce réseau dans l'idée de favoriser l'accès des citoyens à la lecture, au savoir, à l'information et à la culture, d'améliorer et de développer l'offre de services des bibliothèques sur leur territoire et de faciliter la réalisation d'actions culturelles, d'animations et de projets en commun.

La volonté politique d'un accès gratuit à la médiathèque et à ses services et activités est affirmée.

LE PROJET DE PÔLE CULTUREL ET ASSOCIATIF

Présentation

Première construction sous le signe du rassemblement des trois communes historiques devenues Val d'Oust, le pôle culturel et associatif a pris naissance lors des discussions de campagne de l'équipe municipale. La volonté d'ouvrir un tiers-lieu permettant l'engagement intergénérationnel et les initiatives citoyennes a ensuite été travaillée en concertation avec les habitants jusqu'à la configuration de cet espace hybride comportant une médiathèque, un espace multifonctionnel, un auditorium et un théâtre de verdure où prendre la parole, créer, se rencontrer et partager seront les maîtres mots.

Le projet a été élaboré au fil d'entretiens de groupes de travail représentatifs de l'ensemble des utilisateurs potentiels (habitants, associations, professionnels...) après consultation de la population.

Nommé le Patio, l'espace de 580 m² est réparti ainsi :

- Un parvis extérieur aménagé façon amphithéâtre
- Un hall d'accueil et d'exposition de 70 m² habillé de cimaises et d'un bar
- Une médiathèque de 220 m²
- Un espace multifonctionnel, d'ateliers et rencontres représentant environ 60 m²
- Une salle culturelle équipée pour la projection et les représentations de 160 m²
- Des sanitaires et locaux techniques de 70 m²
- Une cour intérieure de type patio traversant pour accueillir activités et flâneries

La vétusté de l'ancien presbytère présent sur la parcelle conduit à sa démolition. En revanche, les pierres du muret longeant un chemin de traverse qui jouxte le nouveau bâtiment seront mises à profit de son esthétique.

La réalisation du Patio vise à enclencher une dynamique culturelle et sociale sur la commune de Val d'Oust mais également pour les communes voisines par l'offre d'un réseau intercommunal des médiathèques mais également par la présence de salles communales dont le territoire est particulièrement démuné. Actuellement, Ploërmel Communauté ne peut proposer d'espaces publics pour des représentations théâtrales, des conférences, des ateliers artistiques ou culturels, des répétitions d'artistes, du co-working. Le Patio permet l'extension des possibilités d'accueil de nombre d'activités pour un territoire très élargi.

Le Patio propose aussi une offre précieuse pour l'activité citoyenne et est conçu pour qu'il soit ainsi investi le plus aisément possible, notamment par un libre accès aux salles pour les associations, à l'aide d'un boîtier à clés extérieur. Situé à la jonction d'une maison de retraite, d'un espace de jeux pour enfants et de l'accueil de loisirs, le jardin sera particulièrement propice aux rencontres intergénérationnelles et aux festivités.

La volonté du Conseil Municipal est de construire un lieu fédérateur sur la commune pour permettre une irrigation artistique, culturelle en contribuant notamment, en partenariat avec des associations locales, des organismes socio-économiques, des artistes, ainsi que d'autres structures culturelles, éducatives d'insertion de loisirs et sportives, à l'animation culturelle du territoire et des communes voisines. Afin de mettre en œuvre ce projet puis de l'animer, une personne a été recrutée en mai 2022 et une seconde le sera lorsque le Patio sera ouvert.

Transfert de la médiathèque

Si le pôle culturel et associatif comporte plusieurs espaces, la médiathèque y tient une place particulière. Déjà en place dans un autre lieu, elle prépare le transfert, anime et consolide la diffusion culturelle.

La médiathèque municipale a ouvert ses portes au Printemps 2017, suite à la création de la commune nouvelle de Val d'Oust. Elle est ainsi née du regroupement de trois petites bibliothèques présentes sur chaque commune déléguée et d'une volonté forte de la part des élus de favoriser l'accès à la culture pour tous. Des bénévoles en assurent le bon fonctionnement.

Actuellement située dans un local loué par la commune dans le centre-ville du Roc Saint André et à proximité des commerces, de la mairie, de la MAPA et non loin d'une école, la médiathèque tourne avec un budget de 6000 euros par an pour les achats des collections physiques et bénéficie tout autant des ouvrages de la médiathèque départementale. Elle comporte actuellement environ 3000 documents (romans adulte, jeunesse, bandes dessinées, albums, documentaires...). La médiathèque propose une étagère ludothèque de 25 jeux, ainsi qu'une étagère d'ouvrages « Facile à Lire ».



Accompagnée de douze bénévoles très investis, la personne salariée s'occupe de la gestion de la médiathèque, des achats, du catalogage, de l'organisation des actions culturelles, des animations dans les MAPA, les écoles, de la communication et de l'accompagnement des élus à la création du futur pôle culturel. Elle est aussi coordinatrice du réseau « les mots sur l'eau ». Les bénévoles tiennent la majorité des

permanences de la médiathèque, apportent leur aide à l'équipement et au rangement des ouvrages et participent régulièrement aux animations.

Publics et fréquentation

La médiathèque comptabilise un total de 405 adhérents dont 96 nouvelles adhésions et 266 adhérents actifs sur l'année 2023. On observe une forte adhésion des enfants de 0 à 14 ans. C'est une évolution importante depuis 2021, année au cours de laquelle la médiathèque comptabilisait une cinquantaine d'inscrits. L'adhésion est gratuite.

Des animations pour adultes et enfants ont lieu en moyenne trois fois par mois. L'équipe se rend également dans les MAPA et écoles une fois par mois pour y déposer des ouvrages et proposer des lectures ou des animations. À compter d'avril 2024, un temps mensuel « bébés lecteurs » est proposé aux professionnels de la petite enfance de Val d'Oust sur inscription (les prochains mois annoncent d'ores et déjà complets).

La médiathèque propose des temps forts : La Nuit de la lecture, le Printemps des poètes (avec des ateliers d'écriture, des concerts), Le Mois du Doc (la médiathèque a proposé deux projections en 2023), mais aussi des rencontres d'auteurs (notamment dans le cadre du Mois du Livre en Bretagne) des apéros littéraires, des concours de nouvelles, des animations à l'occasion d'Halloween, de Noël, des spectacles pour enfants ou encore la lecture de kamishibais. Elle est aussi depuis peu, partenaire du prix des Korrigans. À partir de 2023, le budget alloué aux actions culturelles est de 4500 euros.

La communication de la médiathèque se fait via un prospectus trimestriel informant des différentes animations du réseau, mais également via les réseaux sociaux, la newsletter, le site internet de la mairie, la page dédiée du bulletin municipal, les affiches et marque-pages avec les informations essentielles.

Les partenariats en cours de création par le biais du réseau des médiathèques visent à intégrer tous types de publics, avec une attention particulière pour les publics non-initiés à la fréquentation des lieux de « culture ». La présence sur la commune d'un ESAT (Établissement et service d'accompagnement par le travail) – dont l'un des résidents est un bénévole de la bibliothèque, d'une MAS (Maison d'Accueil Spécialisée) et de différents foyers occupationnels, nous amène à réfléchir sur le développement d'une offre publique de lecture différente.

Au-delà du travail effectué par la médiathèque, Le Patio entend élargir les publics et la fréquentation. Les écoles comme les entreprises pourront se saisir de l'espace dédié aux conférences, projections, spectacles et représentations. Les associations pourront proposer des temps d'ateliers, des rencontres et des

festivités. Les attentes toutes particulières de la population sont le partage de la convivialité, les rencontres favorisant la mixité sociale et intergénérationnelle, les rassemblements festifs ainsi que l'engagement bénévole.

Architecture

LE BÂTIMENT DANS SON ENSEMBLE

Choix architectural

Le conseil municipal a décidé de s'adjoindre les services d'un mandataire : Morbihan Habitat par délibération du conseil municipal de mars 2023, suite à avis d'appel public à la concurrence en décembre 2022. Après plusieurs réunions de travail courant 1^{er} semestre 2023, la commune a consulté, par appel à la concurrence également, des architectes. Parmi la cinquantaine de réponses, trois cabinets sont admis à concourir.

Lors de l'audition des architectes dont les projets avaient été retenus, celui du groupement « ATELIER 56 S » a emporté l'enthousiasme. La clarté, la fonctionnalité, le choix des matériaux, l'accessibilité à tous et le confort des personnes travaillant comme de celui des usagers ont été particulièrement bien accueillis. La cour intérieure, dit le patio, permettant une traversée du regard et étant conçu comme un espace catalyseur de rencontres inspirera le nom donné au bâtiment et permettra d'affiner les choix de configuration des espaces.

Le 16 novembre 2023, le conseil municipal désigne « ATELIER 56 S », mandataire du Groupement constitué d'ATELIER 56S / CAIRN Ingénierie / ACOUSTIBEL / FAAR PAYSAGE, comme le titulaire du marché de maîtrise d'œuvre.

La dimension écologique du projet architectural est essentielle pour la commune de Val d'Oust engagée dans de nombreux projets visant à contribuer aux transitions environnementales. Dans cette construction, sont mis en œuvre l'utilisation et la production d'énergie renouvelable, l'utilisation de matériaux bio-sourcés. Sont également favorisés les modes de transports collectifs, les déplacements à vélo, l'implantation de bornes électriques, les déplacements à pied, etc.

Le projet urbain

Les enjeux du projet sont multiples. Il s'agit de tisser des liens avec le contexte de la commune nouvelle du Val d'Oust à toutes les échelles, proches comme lointaines. Situé au cœur du bourg de la Chapelle Caro, à la croisée des polarités de la commune, le futur équipement culturel affirme son statut d'équipement public, accueillant et innovant.

Le bâtiment se doit ainsi d'être facilement identifiable et visible pour assurer son rôle d'accueil du public. Sa volumétrie s'inscrit de façon harmonieuse et douce dans le contexte bâti existant, en respectant le gabarit et matérialité des constructions environnantes.

Futur lieu de vie de la commune, proposant un lieu fédérateur, le projet est un trait d'union entre les générations à travers ses espaces polyvalents. Il se présente aussi comme un dialogue ouvert entre les usagers et le paysage.

Le bourg de la Chapelle Caro : un pôle urbain structurant

L'enjeu du projet urbain est de renouveler l'attractivité du bourg. Il s'appuie sur la création d'un équipement culturel de qualité et la remise en question de l'ensemble des connexions proches et lointaines des flux piétons, cycles et voitures.

Le programme identifie une zone de projet urbain regroupant : l'îlot Presbytère objet du projet architectural, le square, la voirie centrale rue Jules Ferry, l'îlot de l'ancienne école Pablo Picasso et la rue Edmond Malartre. Nous avons adjoint dans notre réflexion l'Église et sa place ainsi que la rue Henri Legal afin de proposer un ensemble urbain cohérent à l'échelle communale.

L'objectif est de créer un lieu de rencontre pour les usagers proches que sont les écoles, la MAPA, l'ALSH et les résidents bourg et plus largement les habitants du Val d'Oust et ceux des communes avoisinantes ne bénéficiant pas de ce type d'équipement culturel.

L'Église : le pivot du bourg

Sur le plan historique et urbain, l'Église est le pivot de la Chapelle Caro. Elle lie la D166 à la D766A qui mène aux deux autres bourgs de la commune : Roc-Saint-André puis le Quily. Repère à l'échelle du grand paysage et de cette commune aux centres pluriels, elle constitue le point bas du site à partir duquel nous développons le projet urbain.

Lier les équipements par des espaces urbains structurants : le parvis du bourg et le square arboré

Le projet urbain consiste à lier l'Église aux deux équipements du périmètre urbain : l'équipement culturel de l'îlot Presbytère et l'équipement de l'ancienne école qui accueille actuellement l'ALSH. Il connecte ces entités à travers le parvis du bourg et le square arboré existant. Celui-ci est requalifié afin qu'une traversée urbaine émerge.

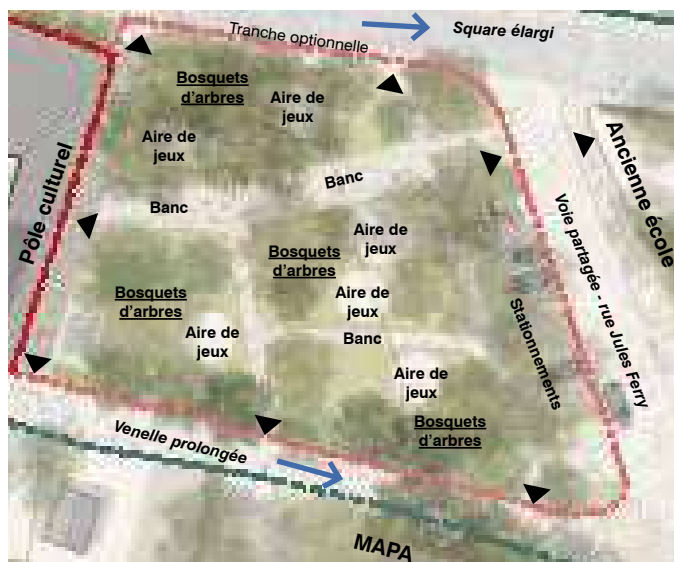


Connecter les îlots Église, Presbytère et ancienne école

-Le parvis du bourg : Cette pièce urbaine majeure connecte la place de l'Église à l'ensemble de l'îlot urbain et met en scène le pôle culturel. Elle est réalisée dans le cadre du projet architectural.

-Le square arboré : Ce square est largement étendu, grâce à la rationalisation du flux voiture de la rue Jules Ferry. L'aménagement s'appuie sur la strate arborée existante, conservée, pour être confortée au maximum. Il intègre de grandes aires de jeux, de multiples assises réutilisant les pierres du site, ainsi que de larges cheminements piétons. Ce véritable square public, pensé comme un espace où il fait bon vivre ensemble, s'inscrit en continuité du centre bourg et de l'aménagement du pôle culturel. Il propose une nouvelle entrée de bourg qualitative et impulse une nouvelle dynamique à l'échelle de la commune.

Ces espaces urbains structurants favorisent la rencontre des différents usagers du site à travers la mise en place d'espaces favorisant les zones de convergences de flux et les croisements intergénérationnels.



L'aménagement square arboré

Le parti architectural et paysager

1. Un projet urbain en continuité de l'espace public

La parcelle dédiée au projet bénéficie d'une situation stratégique à l'échelle de la commune : à la confluence de la place de l'Église et de la rue Jules Ferry, elle se développe le long de la rue principale et s'étend via le square arboré. Elle est bordée au sud par une venelle semi-piétonne. Il s'agit de valoriser cette visibilité en mettant en lumière les potentialités du site.

Le projet urbain reconnecte les îlots à travers le parvis du bourg et la place arborée. Il offre à l'ensemble des usagers des espaces extérieurs largement dimensionnés à l'attention de toutes les générations.

La réflexion du projet architectural conforte ce lien urbain et fait lui-même la liaison entre ces deux espaces structurants de la commune.

Implantation - Structurer le bourg à travers le projet d'équipement culturel

À l'est, le parvis génère une respiration urbaine, une place à l'échelle du bourg et des futurs événements culturels. Dans la continuité du parvis, le bâtiment s'implante à l'alignement de l'extrémité de la parcelle mitoyenne. Ceci limite l'impact de la construction vis-à-vis de la maison conservée au sud-est. À l'ouest, le bâtiment vient se positionner en limite de parcelle pour profiter de la qualité de la place arborée.

L'équipement culturel, à travers son implantation, souhaite conforter le travail de liaison entre le parvis du bourg créé et le square végétal existant.

Pour se faire, la médiathèque et les espaces polyvalents s'implantent sur la limite nord de la parcelle le long de la rue de la Jules Ferry créant ainsi un front bâti structurant à l'échelle urbaine depuis la rue principale. Au sud, l'auditorium s'implante en limite de la venelle. Cette posture à plusieurs avantages, elle permet :

- la libération du cœur d'îlot et la création d'un espace paysager traversant qui lie l'est à l'ouest,
- une volumétrie lisible et structurante à l'échelle urbaine.

Cette distribution amorce une allée urbaine qui traverse le pôle culturel par le hall pour connecter le parvis et le square. Cette traversée forme un cœur d'îlot paysager clos et intime, favorisant des usages multiples : jardin de

lecture pour la médiathèque, terrasse extérieure protégée en lien avec le foyer/hall le temps des spectacles, etc.

Volumétrie - un pôle culturel traversant : le hall, un connecteur de programmes

Le volume reprend l'écriture du mur d'enceinte en pierre actuellement présent sur le site avec en son centre un hall traversant qui prolonge le parvis côté église et l'espace boisé de l'est. En continuité du patio végétalisé, il invite la nature au cœur du projet.

La médiathèque et l'espace multifonctionnel se développent au nord tandis que l'auditorium se positionne au sud. L'ensemble est couvert par une toiture mono pente basse qui unifie les programmes. Le volume de l'auditorium émerge pour affirmer le rôle public du bâtiment à l'échelle du paysage. Ce volume se déporte vers le patio afin de limiter son impact sur les parcelles voisines.

Le local transformateur, maintenu à l'angle sud-est du site, est intégré au volume d'ensemble et assure le maintien de ses caractéristiques techniques.

Le hall s'implante légèrement en retrait de l'enceinte créant un porche signalant l'entrée. Entièrement vitré, il préserve la continuité visuelle entre le parvis et la place arborée.

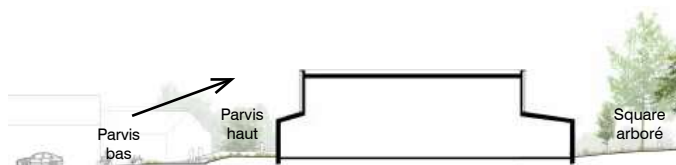
L'ensemble du programme est développé de plain-pied afin de favoriser l'inclusion de tous ainsi que les déplacements et interconnexions entre les trois programmes.

Topographie

Le site présente un dénivelé d'environ 130 cm sur l'axe est-ouest. Nous privilégions une implantation de plain-pied, avec la square arboré, connectant le second îlot d'équipement public de l'ALSH et la MAPA. Le parvis du bourg lie la place de l'Église à l'entrée de l'équipement culturel. Il accueille une rampe d'accessibilité paysagère et permet l'accès à tous les publics depuis ce point bas du bourg.



Principe de hall traversant connectant le parvis du bourg au square



Coupe de principe sur le site

2. Un équipement public et culturel facilement identifiable, ouvert à tous

La construction du pôle culturel du Val d'Oust représente un enjeu majeur pour le développement du territoire communal. Figure emblématique de la diffusion culturelle, son architecture doit répondre à ces ambitions. En ce sens, le futur bâtiment sera accueillant, chaleureux et tourner vers le paysage environnant.

Pour s'inscrire dans la continuité de l'architecture vernaculaire, le projet développe un socle maçonné en brique qui reprend les tons des pierres locales. Il assume un matériau unitaire, simple du point de vue de la mise en œuvre, et tout aussi pérenne et qualitatif. Il se démarque des bâtiments environnants par sa hauteur de rez-de-chaussée généreuse (3.80 m à l'égout). Cette enceinte s'ouvre en fonction des orientations et des vues via des menuiseries bois toute hauteur cadrant le paysage environnant. Ces cadres initient un dialogue entre l'équipement et le bourg.

La toiture en zinc mono pente unifie l'ensemble du volume autour du patio commun, à la manière des sous-bassement de la nef d'une église, elle-même constituée de l'émergence de l'auditorium. Ainsi, le volume crée un appel depuis le bourg.

Depuis le parvis et le square, l'enceinte du rez-de-chaussée est rendue traversante par l'aménagement du hall entièrement vitré prolongé par le patio. Celui-ci fait entrer la square arboré au sein du projet architectural et accueille le jardin de lecture de la médiathèque.

Cette percée tant visuelle que piétonne permet d'identifier clairement l'entrée du bâtiment.

Sur le même principe, la toiture végétalisée du hall prolonge en plan de masse le patio et le square boisé.

3. Des espaces paysagers structurants multipliant les usages

Au-delà du projet de construction d'un édifice, l'équipement culturel, l'aménagement paysager s'attache à requalifier les espaces publics et ceux plus intimes du projet pour donner une nouvelle identité de la commune du Val d'Oust. Il fait le vœu de générer des espaces extérieurs qualitatifs, supports d'usages et de rencontres : le parvis du bourg et le jardin de lecture.

- Le parvis répond à plusieurs contraintes : créer un espace de vie et d'accueil qualitatif en composant avec une topographie naturelle importante. Un parvis qui se développe depuis la rue et le pied de l'église jusqu'à l'entrée du pôle culturel. Un jeu d'escaliers et de rampes permet à tous d'accéder de manière simplifiée à l'équipement. Les gradins ordonnent les événements en lien avec le projet ou la vie du centre bourg (concert, théâtre, discours...). La présence végétale accompagne cette entrée : le talus planté ouvre le projet sur la rue et la bande végétalisée au sud crée une respiration vis-à-vis de la maison mitoyenne.



Les vues du projet



vue du projet - façades en briques et menuiseries bois



vue schématique de la cour intérieure



vue du projet - le hall d'entrée en bois et la cour intérieure au fond



vue schématique de la cour intérieure

Commande à l'artiste

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Désir d'œuvre

La construction du pôle culturel et associatif de Val d'Oust présente des coûts qui permettraient de ne pas passer par une commande publique pour le choix de l'œuvre, mais d'en acheter une existante. Il a cependant été décidé par le Conseil Municipal de faire les démarches d'appel à candidatures aux artistes afin de travailler avec le Comité artistique au choix d'une création dédiée au Patio. Il nous semblait en effet intéressant de laisser libre cours à la création pour venir présenter une réalisation artistique située, unique et comprenant les enjeux qui animent le projet.

Cette démarche d'appel à candidatures est lancée au tout début du démarrage des travaux de construction du bâtiment afin d'en échanger avec les architectes et le paysagiste. En entente, l'espace dédié à l'accueil de l'œuvre, la cour intérieure, a été libéré d'une anticipation trop importante de sa configuration afin de ne pas surdéterminer l'espace. Pour autant, l'artiste n'aura pas à imaginer l'aménagement de la cour intérieure, ce travail étant réalisé par le cabinet d'architecture et le paysagiste.

Une rencontre est prévue sur le site de la construction avec les artistes et le cabinet d'architectes un jeudi de la fin du mois de mai 2025, ce sera l'occasion d'une rencontre et du partage des vues afin de permettre des réalisations coordonnées.

Nature et emplacement de l'œuvre

La commande est ouverte à toutes les formes et tous les supports qui s'inscrivent dans le champ des arts plastiques. L'œuvre sera placée dans la cour intérieure dont la description détaillée est faite dans la partie « Architecture » du présent document.

Quelques règles seront à respecter concernant les matériaux constitutifs. Ils devront être durables dans le temps (non dégradables) ou bien pouvoir être renouvelés facilement. L'œuvre doit pouvoir être restaurée en cas de besoin et, le cas échéant, utiliser des technologies sans risque d'obsolescence. L'œuvre ne devra pas demander de maintenance particulière ni de consommation énergétique pour son fonctionnement après sa livraison. Étant située en extérieur, sans couverture, l'œuvre devra être adaptée à une telle exposition.

Le patio est le nom donné au pôle culturel et associatif mais il est aussi le nom de la cour qui se situe au cœur du pôle. La cour intérieure est ainsi une pièce

maîtresse, vitrée, sans couverture et exposée aux regards des usagers du pôle culturel et associatif, peu importe l'espace dans lequel ils se trouvent mais également visible de l'extérieur, aux regards des passants. La cour intérieure est fermée d'un portail qui peut même s'ouvrir sur la rue.

C'est un espace traversant traversé de lumière qui doit autoriser toutes formes d'activités et accueillir toute expression. En effet, la médiathèque ou les personnes utilisant l'espace de travaux manuels, d'ateliers pourront se saisir de cet espace pour y organiser des activités de lecture, de discussions, ou de toute autre idée. Ainsi le mobilier de type bancs sera modulable pour éviter de conditionner l'espace. Dans la même intention, le sol de la cour intérieure doit pouvoir être piétiné en liberté et l'œuvre proposée ne devra pas empêcher cette circulation voulue fluide et inopinée.

Modalités pratiques

Budget

Le budget global prévisionnel de la construction du pôle culturel et associatif s'établit à 250 000 euros hors taxes, le 1% consacré à la commande d'œuvre s'élève à 25 000 euros. Dans cette enveloppe, une indemnité forfaitaire sera attribuée aux deux artistes présélectionnés, ayant présenté un projet mais qui n'auront pas été retenus, d'un montant de 2 000€ TTC pour chacun, soit 4 000 euros TTC représentant 16% du budget réservé au 1%. Le lauréat est exclu de cette rémunération puisqu'il lui sera passé commande de réaliser le 1% pour le montant total restant, soit 21 000€ TTC.

Cette enveloppe de 21 000€ TTC comprend les dépenses liées à la conception et à la réalisation de l'œuvre, son transport, son installation, ainsi que les honoraires de l'artiste lauréat et les taxes afférentes. Conformément au programme du 1% : « Le prix n'inclut pas le coût des études de maîtrise d'œuvre qui permettent d'intégrer l'intervention artistique dans l'ouvrage final. »

Comité artistique

Présidé par Mme Florence Prunet, Maire de Val d'Oust, il est composé comme suit :

- pour le maître d'ouvrage, un collectif d'élus de Val d'Oust : Florence Prunet, maire, et les conseillers municipaux Pierre Daniel, Amandine Revel, Alain Bigot, Martine Jarry ;
- pour le maître d'œuvre, l'atelier 56s, Fanny Landeau, architecte en lien avec Faar Paysage ;

- Anna Fichet, médiathécaire, représentante utilisatrice du bâtiment ;
- le Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne ou son/sa représentant/e
- Louise Pasquier, peintre, personnalité qualifiée en arts plastiques, nommée par le maître d'ouvrage ;
- Christine Finizio, directrice de Documents d'Artistes Bretagne, personne qualifiée désignée par la DRAC ;
- Emmanuel Hermange, directeur de l'école d'art de Lorient, personne qualifiée désignée par la DRAC ;

Autre personne représentante de la commune, avec voix consultative :

- Magali Jacquelin, bénévole à la médiathèque.

Ce comité, au côté de la maîtrise d'ouvrage, a pour rôle d'établir le cahier des charges, valider chacune des étapes de réalisation du projet, et veiller à la bonne exécution de la commande.

Calendrier prévisionnel

- Publication du présent cahier des charges : 17 février 2025
- Réception des candidatures : 15 avril 2025 à minuit
- Réunion du comité artistique et pré-sélection de trois artistes : fin avril 2025
- Réunion sur site pour visite avec les architectes : jeudi 22 mai 2025
- Rendu de l'étude au comité artistique : fin septembre 2025
- Audition des artistes et sélection finale : jeudi 9 ou 16 octobre 2025
- Réception de l'œuvre : avril-mai 2026

Modalités de candidature

Phase de pré-sélection :

Les artistes ou collectifs d'artistes candidats devront envoyer les documents suivants :

- Un portfolio
- Un CV

- Une note d'intention concise

Le dossier sera envoyé par voie postale (mairie de Val d'Oust, à l'attention de Mme Prunet Florence, 1 rue nationale, 56 350 Val d'Oust) ou numérique, en format PDF et intitulé comme suit : NOM_Prénom_Titre du projet (contact@mairie-valdoust.fr).

Les dossiers seront recevables jusqu'au 15 avril 2025 à minuit.

Phase d'étude :

Trois artistes seront sélectionnés pour réaliser une étude.

A réception du courrier les mandatant pour réaliser une étude, les artistes pourront solliciter les membres du Comité Artistique pour toute information utile à l'élaboration du projet.

Une visite sur place comprenant une réunion technique en présence de l'architecte et du maître d'ouvrage sera organisée, rassemblant les trois artistes présélectionnés, jeudi 22 mai 2025.

Les études seront composées des documents suivants : une note d'intention détaillée présentant la philosophie générale du projet, des esquisses et/ou photos montage, une intégration de l'œuvre dans son environnement, une présentation des matériaux envisagés et une estimation du budget.

L'installation devra être pleinement achevée avant l'inauguration (ouverture officielle) du pôle culturel et associatif, soit avant fin avril 2026.

ORIENTATION

Patio déroutant

Lorsqu'on entre dans un patio, une cour intérieure, on s'attend à y trouver un espace calme, de retrait, d'oisiveté. Que serait un patio déroutant ? Que nous dirait un patio auquel on ne pourrait s'attendre ?

Les espaces et les tonalités du bâtiment dans son ensemble sont placés sous le signe de la sobriété colorimétrique, un contraste peut être envisagé pour le choix de l'œuvre.

Un lieu qui déconstruit ce que l'on pouvait anticiper avant d'y entrer, voilà ce que nous voudrions que l'œuvre offre aux personnes traversant ou s'installant dans ce patio.

Quelle que soit la nature de l'œuvre proposée, elle devra susciter réaction et interaction avec le public.